

Ministère
des
Bâtiments.

Paris, le 7 Mai 1823.
N^o 679

143

3^{ème} Division
1^{er} Bureau

Beaux-Arts.

École de Rome

Envoi d'une Peint.
mm

Le Ministre Secrétaire
d'Etat des Bâtiments et des Arts
se fait plaisir à Messieurs
qu'ont la bonté de leur envoi était
annoncé par la Lettre du 29 Mars
dernier, et qu'on avait omis d'y joindre.

Note.

Un Architecte pensionnaire de l'Académie de France à Rome qui serait sur le point de faire le travail de la troisième année pourrait être chargé (au lieu d'envoyer les quatre grands dessins qu'on lui demande) de faire la levée exacte des constructions adossées à l'angle du Mont Palatin vers le Forum, depuis la partie postérieure du Temple de Castor et Pollux, avec l'angle des constructions du Mont Palatin, jusques et compris le temple de Romulus, et les ruines adjacentes qui dominent la Via Nova.

De sous l'Eglise de Santa Maria Liberatrice, et vers sa partie postérieure, il existe encore des constructions en briques parfaitement conservées, qui seroient excellentes à examiner, et on précisera leur position en mesurant avec exactitude tout ce qui subsiste. (Le temple de Vesta étoit situé dans ce voisinage.)

Il faudroit que ce Pensionnaire fit 1^o Un Plan de l'état actuel de l'ensemble de ces belles ruines. 2^o Plusieurs élévations, en indiquant avec soin la nature des matériaux. 3^o Une vue perspective, combinée de manière à pouvoir saisir la position respective de ces ruines, avec celles du Mont Palatin, et qui devra offrir le plus de développement possible. 4^o Une restauration du tout en se servant des fragments du Plan antique de Rome, qui se trouvent au Capitole.

Ces Ruines, d'après des plans antérieurs devraient être
celles de la Curia, des Comices, de la Græstasis, et
de l'Apodyptère des Ambassadeurs.

Quelques feuilles, sondes et tranchées seront
nécessaires pour reconnaître les différentes sols, ou
tout autre objet essentiel à l'entier complément
de l'intéressant travail pour lequel le Duc de
Blacas se flatte que M. le Ministre de l'Intérieur
voudra bien donner ses ordres à M. le Directeur
de l'Académie de France à Rome.

Il sera essentiel que l'Architecte chargé
de ce travail prenne les avis de M. l'Avocat
Fis, auquel le Duc de Blacas écrira pour
cet objet.

Indication des lieux.

